LE HÉRISS'POIL

caresse la nature en **SAVOIE**

S'INVESTIR

JO LA SAVOIE VA TOUT SCHUSS DANS LE MUR

DOSSIER LE BÉNÉVOLAT

Le ZAN N'EST PLUS SEULEMENT UN BOUT DE RÉGLISSE



N°1
Déc
2023

ÉDITO

Actu FNE Savoie prend sa retraite, vive le Hériss'Poil !

Après « Le Petit Tétras », né à peu près en même temps que la FRAPNA Savoie, puis « Actu FNE Savoie », notre journal avait besoin d'un petit coup de jeune.
Vous avez remarqué ? Le hérisson du logo de FNE était tout gentil, maintenant il grince des dents. Du coup notre journal change de nom et s'appelle le Hériss'poil. Parce qu'à nous aussi, ça hérisse le poil de constater toutes les atteintes à la nature et à l'environnement et que, plus que jamais, nous défendons le vivant, la vie ! Car l'objectif, c'est bien de « caresser la nature » dans notre département.
L'objet du journal reste le même : être un outil de liaison avec nos adhérents et un organe d'information pour nos partenaires. Il continue à être diffusé soit sous forme digitale, soit à l'ancienne (moyennant un modeste abonnement), en format papier. Et puisque nous changions le titre, nous avons aussi revu la maquette (merci à notre chargée de mission communication, Agnès, qui s'y est collée !). Nous l'avons voulu plus aérée, reprenant discrètement les codes graphiques de FNE national, pour des textes globalement plus courts, avec des photos mieux mises en valeur.
Et maintenant, à vous de vous approprier (ou pas...) ce nouveau journal. L'équipe communication de FNE Savoie est à votre écoute pour continuer à améliorer cet outil dans ses prochaines éditions. Car malheureusement, il y aura encore beaucoup d'infos qui nous hérisseront le poil... mais aussi tant d'envies de caresses !

L'équipe « Communication » de FNE Savoie

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
Savoie
26 passage Sébastien Charléty
73000 CHAMBÉRY
Tél. 04 79 85 20 03
savoie@fne-aura.org
www.fne-aura.org/savoie

Document édité par
France Nature Environnement Savoie
Responsable publication : Thierry DELAHAYE
Conception Graphique : Agnès BIAU
Crédit photo : Isabelle MIRA (couverture)
Pictogrammes : IconCheese p4, Antonio Bartolo p7, HDM p13, DinosoftLabs p19 from Noun Project
Dépôt légal : décembre 2023
ISSN 2552-2590

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 6209 associations, regroupées au sein de 47 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

AU SOMMAIRE

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE

JO
LA SAVOIE VA TOUT SCHUSS DANS LE MUR

La candidature « Alpes » pour les Jeux olympiques d'hiver 2030, au sein de laquelle plusieurs sites savoyards sont inclus, est pour FNE Savoie un non-sens qui nie les réalités du changement climatique et contribue encore un peu plus à l'artificialisation d'un territoire comme la Tarentaise qui deviendrait de plus en plus difficile d'accès et encore plus urbanisé.



Nice (construction d'une patinoire pour les sports de glace), Isola 2000, Briançon et Montgenèvre pour certaines épreuves de glisse, la Clusaz et le Grand Bornand pour le ski de fond et le biathlon : tels sont les sites retenus hors Savoie pour la candidature Alpes.
Avec Méribel, Courchevel et Val-d'Isère pour les principales épreuves de ski alpin, La Plagne pour le bob et Courchevel (tremplin olympique pour le saut à ski), la Savoie se taille la part du lion.
Avec déjà 400 000 lits touristiques, et 23 000 de plus promis par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Tarentaise-Vanoise avant même les JO, la Savoie est promise à un nouveau bond en avant vers un gouffre béant en termes de nature et d'environnement et à un bien mauvais signe pour la lutte contre le changement climatique.
Pour quelques 1,5 milliards d'euros (avec le risque que le chiffre varie à la hausse) les promoteurs de la candidature « Alpes » promettent des jeux exemplaires. Les sites, héritage pour la Savoie des JO de 1992, existent il est vrai. Mais la neige sera-t-elle présente partout, notamment dans les stations plus basses en Haute-Savoie et plus soumises à la sécheresse dans les Alpes du Sud. Au secours ! La neige artificielle revient en force.

UN SIGNAL POUR CONTINUER À CONSTRUIRE

Les JO 2030 représentent un signal pour continuer à construire, artificialiser une Tarentaise qui l'est déjà trop. Comme si depuis Albertville en 1992 rien ne s'était passé en terme d'alerte environnementale. Et comment acheminer pour les JO et au-delà une foule compacte ?



> © Todd Trapani on Unsplash

Déjà la route sature de plus en plus. Et cet automne la nature a montré ses crocs. Cela a commencé par un éboulement rocheux en Maurienne. Et a continué par les inondations en Tarentaise coupant la voie ferrée entre Albertville et Bourg-Saint-Maurice. Tout cela n'est-il pas un hors-d'œuvre des catastrophes à venir ?
Les yeux comme bandés par le goût du profit, de la pseudo notoriété des Alpes, de dérisoires strapontins politiques, les promoteurs du projet glissent tout schuss vers un mur qui laissera des cicatrices indélébiles.

Michel Lévy
Vice-président de FNE Savoie

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE

LE SYNDROME DE L'AUTRUCHE

Sur le site de l'Observatoire savoyard de l'environnement (structure pilotée par le conseil départemental) nous pouvons lire : « *Toutefois, depuis la fin de XX*[e] *siècle les gaz à effet de serre connaissent une hausse considérable à cause de l'intervention humaine. Cette hausse des gaz à effet de serre entraîne un réchauffement terrestre [...]. L'impact du changement climatique est plus marqué dans les Alpes et en Savoie qui font parties des régions les plus impactées au monde, avec une*



> © Markus Spiske on Unsplash

***hausse de presque 2,5°C sur l'ensemble du territoire savoyard* ». Selon ce même article, les 1,5 °C de réchauffement climatique, seraient déjà atteints pour le reste du pays. Avec les océans, le réchauffement global actuel est proche de 1,3 °C. La limite de 1,5 °C prévue par les accords de Paris en 2015, ne sera pas respectée, nous sommes sur une trajectoire d'au moins 3°C.**

Abritant plus du quart de la biodiversité de la planète, les sols assurent des fonctions essentielles à la vie : ils produisent notre alimentation et ils participent à la régulation du climat, en séquestrant deux à trois fois plus de CO_2 que n'en contient l'atmosphère. En 2012, la publication annuelle du Year Book, par l'UNEP (United Nations Environment Programme), nous indiquait : « La décarbonation des sols représente une perte d'environ 60 % du carbone stocké dans les sols. En cause le changement d'attribution des sols : défrichement, urbanisation, et l'agriculture industrielle ».



Le changement climatique, tous nos élus en parlent, l'enjeu les préoccupe, mais quand vient le temps de passer de la parole aux actes, il y a un pas qu'ils ne sont pas toujours prêts à franchir.

Ainsi, malgré des données scientifiques solides sur les effets délétères de l'artificialisation des sols, chaque année en France, 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sont détruits sur l'autel de l'aménagement du territoire. Malgré la loi ZAN (Zéro artificialisation nette), l'artificialisation des sols ne ralentit pas et se poursuit à un rythme quatre fois plus important que celui de l'augmentation de la population.

INACTION POLITIQUE SUR LE BOULEVERSEMENT DU CLIMAT

Au terme d'un été, où les canicules ont battu des records historiques partout dans le monde, est-il nécessaire de reprendre ici la ritournelle des effets que provoque l'inaction politique sur le bouleversement du climat ? C'est le fameux syndrome de l'autruche, bien documenté par des sociologues : face à un problème qui semble insurmontable, nous faisons tout pour l'ignorer. Ainsi des vieux projets de 30 ans ressortent des cartons. Pour les faire accepter, seul le discours politique de présentation a évolué. Désormais, tous ces projets aboutissent à un scénario exemplaire et ambitieux pour l'horizon 2050, ou l'art de faire prendre les vessies pour des lanternes.

Face à l'inaction politique et à un au constat effroyable sur les conséquences d'un réchauffement de 3 °C, l'**éco-anxiété**, touche une grande partie de la population. Mais ce sentiment n'est pas uniquement négatif, car il provoque aussi une responsabilisation de ces personnes face aux changements planétaires. Si nous voulons combattre le réchauffement climatique, se sentir responsable devient indispensable. Ce sentiment conduit les gens à adhérer à certaines valeurs, ils vont prendre position dans le débat public, se rassembler et une force collective peut alors émerger. Face à des projets écocides quand le débat n'est plus possible, l'action devient parfois radicale.

Ce 9 novembre 2023, après la décision par le Conseil d'État de l'annulation du décret de dissolution du mouvement des *Soulèvement de la terre*, c'est une victoire pour tous les bénévoles engagés dans la défense des droits, des libertés fondamentales, le combat pour l'écologie et la protection de tous nos biens communs. Sortons la tête du sable, et levons-nous pour relever tous ces défis !

Marc Peyronnard

Co-président de FNE Savoie

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE

LE **B**ÉNÉVOLAT

DOSSIER

S'INVESTIR POUR LA NATURE

Crise climatique, effondrement de la biodiversité, projets nuisibles… Les urgences environnementales se multiplient et inquiètent de nombreuses citoyennes et citoyens. Ils sont pourtant peu à franchir le pas et s'engager. Bénévole à France Nature Environnement ? Un pur plaisir, nous disent ceux que nous avons interrogé.

Ils ont été nombreux, les visiteurs accueillis lors du festival Natur'EnJeux, en juillet dernier au Bourget-du-Lac, à nous manifester leur sympathie pour les actions entreprises en direction du vivant, parfois à nous dire leur disponibilité pour nous aider. Et puis les vacances, la rentrée… peu ont finalement donné suite. Comment transformer des sympathisants en bénévoles actifs ? FNE n'est pas le seul réseau à se poser la question. Depuis plusieurs années, et un peu plus depuis la crise de la covid, l'ensemble du monde associatif est confronté à une crise des vocations.



À FNE Savoie nous sommes environ une trentaine d'adhérents très actifs, dont une vingtaine au Conseil d'administration et une dizaine pour l'animation des sorties nature. Et pourtant, il y a tant à faire… Observer la nature, participer à des chantiers, dessiner, bricoler, animer, photographier, filmer, suivre les comptes, analyser des dossiers… La directrice, Isabelle Cuccuru affirme : « Il y a de la place pour tout le monde, mais certains pensent sans doute que l'on recherche de grands spécialistes du vivant, ce qui est faux, bien sûr ! Et lorsque des compétences sont nécessaires, des formations sont possibles. »

Des offres de service, il y en a tout de même. Deux personnes, inscrites sur le site national FNE, ont été redirigées vers la Savoie. Elles ont participé, avec d'autres contacts, à un premier apéro bénévoles (notre encadré) pour mieux les accueillir dans l'association « et les aider à trouver leur place, explique Isabelle. Les gens ont besoin de concret. A nous de savoir leur proposer des actions ». Pour le plaisir d'être utile.

PORTRAITS DE BÉNÉVOLES

SYLVIE BRISSON, LA PASSION EN PARTAGE



> © Isabelle MIRA

Lorsqu'elle accueille le public qui vient aux sorties sur les orchidées qu'elle anime, elle prévient tout de suite : « *Je ne suis spécialiste de rien, je transmets ce que je sais, c'est tout. Pour le plaisir du partage.* » Modestie ? Non, déclaration d'intention : « *Je n'ai pas envie de parler en latin ; mon objectif, c'est faire découvrir aux gens des plantes qu'ils ne connaissent pas, leur donner du plaisir, leur donner envie de protéger la biodiversité.* » Transmettre, donc, l'émerveillement qu'a ressenti la jeune parisienne qu'elle était lors de ses premières sorties « Nature ». « J'ai découvert *l'écologie par des stages de botanique, et lorsque je suis arrivé en Savoie, j'ai continué à m'y intéresser. J'adore le plaisir qu'on prend ensemble à observer, chercher, questionner, partager ce qu'on sait…* » De fil en aiguille, la « spécialiste de rien » est devenue bénévole.
«*La salariée qui s'occupait des sorties « Nature » cherchait des bonnes volontés. J'avais déjà quelques notions, ça m'a intéressé. Le groupe était très sympa, j'ai beaucoup appris avec eux. En matière d'observation, j'aime dire que je suis opportuniste : je m'intéresse à tout ! Oiseaux, castors, amphibiens, plantes… il y a tant à apprendre ! Et puis, comme je m'intéresse un peu plus aux orchidées, je propose des sorties sur ce thème. En toute modestie et simplicité.* » À mi-chemin entre des approches trop scientifiques et trop grand public (ne lui parlez pas des applis smartphone !). Partager un rapport à la nature en quelque sorte, dans une approche conviviale et sensible.

JEAN-CHRISTOPHE DELATTRE FAIT « SA PART DU BOULOT »



> © Isabelle MIRA

Même s'il habite et travaille maintenant dans le Pays de Gex, Jean-Christophe Delattre continue dès qu'il le peut à participer aux activités de FNE Savoie. C'est qu'il fait partie depuis 2006 du petit groupe de bénévoles encadrant des sorties « Nature » … et bien plus. « *J'ai fait mes études dans la gestion de l'environnement sur Chambéry et c'est assez naturellement que je me suis retrouvé à ce qui était alors la FRAPNA : ça m'intéressait, j'avais des connaissances à partager, et l'envie de défendre la nature.* » Voilà comment il se retrouve sur le terrain mais aussi devant le public, en présentation de petites conférences… et en exposant ses magnifiques photos animalières, essentiellement d'oiseaux. Car Jean-Christophe est aussi un photographe émérite.
Il faut croire que les études en gestion de l'environnement mènent à tout… à condition d'en sortir. Jean-Christophe n'a pas trouvé de travail dans sa partie et travaille maintenant pour une entreprise…

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE

de déménagement. Le bénévolat pour FNE - et pour les Amis de la réserve naturelle de la Haute-Chaîne du Jura, une autre association aindinoise de protection de la nature - lui permet donc de conserver un lien avec l'environnement. Une nécessité pour lui. « J'aime me balader et j'aime ce travail de photographe, forcément solitaire. Le bénévolat permet au contraire d'échanger, d'aller à la rencontre du public, de le sensibiliser, de présenter quelques-uns des magnifiques oiseaux qui nichent ici-même, sur nos territoires." Les longs affûts dans la nature, les expositions sont deux faces d'une même passion, d'un même militantisme. *"Je vois des oiseaux, des milieux entiers (friches, zones humides) disparaître. Les intérêts économiques passent encore avant la nécessaire protection de notre environnement. Alors oui, j'agis à mon petit niveau pour initier une prise de conscience. Dans ce combat, en tant que bénévole j'ai l'impression de faire ma part du boulot."*

SIMON JOUSSELIN, L'ENVIE DE TROUVER SA PLACE

Le bénévolat, il pratique depuis longtemps : il a commencé à Rennes, sa région d'origine, pour un festival de musique et une association de jeux traditionnels bretons. Il est devenu petit à petit animateur,



puis coordinateur… avant de quitter la région. En Savoie depuis deux ans, il repasse à 30 ans par la case études avec un BTS de gestion et protection de la nature. D'où l'idée, toute naturelle, de s'investir dans FNE… mais pas forcément tout de suite au Conseil d'administration. C'est pourtant bien là qu'il s'est retrouvé à la suite de la dernière assemblée générale. "Ce n'était pas mon projet mais j'ai eu envie de relever le défi. Jusqu'à présent mon investissement est limité : j'ai mes études et je travaille à côté, je n'ai donc pas beaucoup de temps pour FNE."
Il a quand même été un membre actif de l'organisation du dernier festival Natur'enJeux, et vient de "décider de m'impliquer dans le pôle Éducation à l'environnement et développement durable, avec l'envie de recréer du lien entre l'équipe de salariés qui s'en occupe (très bien !) et le conseil d'administration."
Une manière pour Simon d'être dans l'action. *"Je vois bien que FNE Savoie suis beaucoup de dossiers, souvent assez techniques et juridiques, ce que je maîtrise moins bien… et que d'autres font très bien. Du coup, il n'est pas si facile de trouver sa place lorsqu'on arrive dans l'équipe. Mon envie en ce moment, c'est de remettre du lien, de créer des moments de cohésion, entre salariés et bénévoles comme à l'intérieur du CA où, tout jeune arrivant, j'assiste parfois à des échanges qui ne me concernent pas, portent sur des périodes où je n'étais pas là… Chacun doit pouvoir faire un effort pour aller vers une communication plus fluide. C'est important pour se sentir intégré à un projet auquel je tiens."*

INITIATIVE : UN APÉRO POUR INTÉGRER

Elle-même nouvelle bénévole à FNE Savoie, et membre du Conseil d'administration,



Brigitte Husson a souhaité prendre en charge l'accueil des nouveaux bénévoles : *"Car il y en a, rappelle-t-elle : ils contactent l'association via le bureau, le site national, France Bénévolat… ils se manifestent puis disparaissent. On s'est demandé comment mieux les recevoir, mieux les impliquer… pour mieux les conserver." Et puis, il y a le fichier de ceux qui s'étaient impliqués, se sont éloignés, sont partis, que l'on pourrait recontacter.*
Ainsi est née l'idée d'organiser des apéros bénévoles. "Huit nouveaux bénévoles ont participé au premier, début octobre. Ils ont été accueillis, on leur a présenté l'association, avec des zooms sur les différents pôles d'activité, notamment ceux où il y aurait besoin de nouveaux venus. Il y a eu des témoignages de bénévoles, et tout s'est terminé par un temps de convivialité ou chacun pouvait poser toutes les questions qu'il voulait."
La démarche ne s'arrête pas là : *"Je les ai recontactés individuellement pour rediscuter avec eux, mieux sentir leur envie, puis les mettre directement en contact avec les personnes qui en ont besoin." Brigitte Husson s'engage, elle le sait, dans une mission au long cours. "Une fois qu'ils sont intégrés à l'association, il faudra encore prévoir des temps pour faire le point."*
L'idée est de proposer un apéro pour les bénévoles par trimestre.

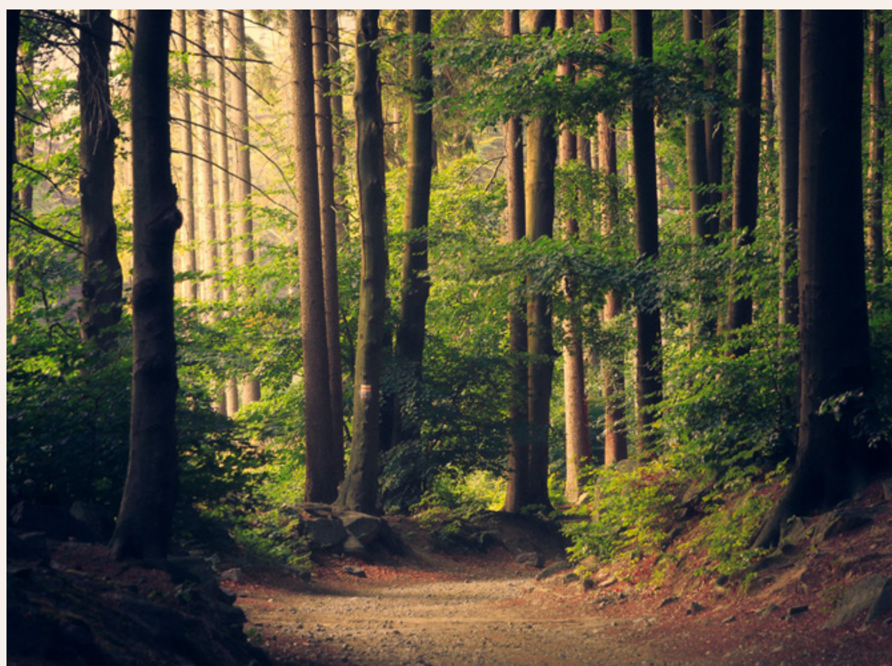
Propos recueillis et dossier constitué par Philippe Claret
Administrateur de FNE Savoie

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE

POINT DE VUE

HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

Garer son véhicule au bord d'une route et s'engager sur une sente étroite, bordée de prairies et de grands arbres. Dès les premiers pas, un animal se faufile dans les hautes herbes ; des chants s'élèvent depuis les buissons, les fourrés, les grandes frondaisons résonnent de toutes parts et se répondent, signe d'une intense effervescence.
Le chemin longe une forêt dense que traversent quelques mammifères, puis débouche sur un bocage. Des lapereaux et un gallinacé, surpris, regagnent précipitamment leurs gîtes dans la végétation.
Une rivière poissonneuse est explorée par un cincle plongeur et un martin-pêcheur, tandis qu'un héron cendré s'envole à notre approche.



> © Lukasz Szmigiel on Unsplash





> © Roya Ann Miller on Unsplash

Ce pourrait être un rêve ; cependant, cela parle à beaucoup d'entre nous… Enfin, aux plus anciens surtout !

Le sentier est devenu une route forestière, livrée aux engins motorisés, la forêt n'est plus que l'ombre d'elle-même ; le promeneur cherchera en vain le bocage, et la rivière a perdu ses habitants ; quant à l'abondance des espèces… !
Il a suffi de quelques décennies à peine pour tout arraser, drainer, polluer, uniformiser, pour transformer les vallées les plus riches et parfois luxuriantes, en vastes plaines mornes et sans âme.
L'Homme n'a-t-il vocation que pour l'acier le béton et l'asphalte ? sans égard ni considération pour la vie en général, quelle que soit la forme qu'elle revêt ? Outre la lente décomposition de nos sociétés, sommes-nous en train d'assister, impuissants, à l'ultime asservissement de l'Homme ?
Ceux qui guettaient s'endorment, ceux qui s'éveillent s'étonnent a chanté le poète ; nos actions, nos combats légitimes autant que ponctuels et parcimonieux, permettront-ils de préserver l'essentiel et de nous renvoyer une image un peu plus optimiste de la situation ?

En ce début du mois de novembre, au moment où l'automne embellit les bois, les prés, les rivières, emboîtons le pas à ceux qui vont, sans cupidité aucune, loin du paraître, du tape-à-l'œil, du m'as-tu-vu, en se gardant des ambitions personnelles comme des gros égos, et qui nous emmènent, par des chemins de traverse, quand il en reste, au milieu de nulle part, où siège… encore ?… La Liberté. Marchons avec ceux qui ne cherchent d'autres choses que la beauté, le vrai, le réel, l'authentique, toujours en quête d'émerveillement, de joies et de sensations simples mais profondes, rassérénantes et enrichissantes ; ceux, rares, dont nous avons complètement oublié d'établir la Liste rouge : ceux-là s'appellent des naturalistes.

Gilles Clocher

Administrateur de FNE Savoie



POUR NE PAS OUBLIER 1/3 DE LA BIODIVERSITÉ... LUI AUSSI MENACÉ

Aux côtés des plantes et des animaux, et de divers organismes microscopiques, les champignons constituent un règne distinct : le règne fongique, du latin fungus : champignon. Cette distinction entre plantes et champignons est admise par les scientifiques depuis au moins 1969 et les travaux du botaniste américain Whittaker.

Et pourtant, les champignons ont encore trop rarement «le droit de cité» lorsqu'il s'agit d'évoquer la biodiversité qui se résume le plus souvent à la faune et à la flore... Mais presque jamais à la faune, la flore ET la fonge !
L'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) édite, annuellement depuis quelques années, un livret fort intéressant sur l'état des connaissances de la biodiversité en France : (https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/14941/). Nous apprenons dans l'édition de 2023 qu'en France métropolitaine, hors domaine marin, la biodiversité spécifique, c'est-à-dire le nombre total d'espèces connues, est de 86 547... Dont 25 180 espèces de champignons soit 29 %.
Omettre les champignons dans toute évocation de la biodiversité, c'est donc ignorer presque un tiers de celle-ci. Et au-delà de cet aspect quantitatif, ne pas penser aux champignons, c'est oublier surtout les rôles essentiels que ces organismes jouent dans le fonctionnement des écosystèmes qu'ils soient symbiotiques, décomposeurs ou parasites.

Fort heureusement, les champignons font l'objet de plus en plus d'études et d'inventaires. En 2023, a été publié la première Liste rouge des champignons de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
Cette étude évalue le risque d'extinction et le niveau de menace de 9 526 espèces de champignons (hors lichens) recensés dans la région.
Deux pourcentages à retenir :
• 25 % des champignons de notre région sont menacés ou quasi-menacés de disparition ;
• 42 % ne sont pas encore évaluables à cause principalement d'un déficit d'observations.
Souhaitons que les champignons soient désormais systématiquement pris en compte dans toutes les stratégies et actions en faveur de la protection de la biodiversité.

La Liste rouge complète est téléchargeable sur le site de l'observatoire régional de la biodiversité : https://www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/documents/liste-rouge-des-champignons-menaces-dauvergne-rhone-alpes-atlas.

Thierry Delahaye
Administrateur de FNE Savoie



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE

FAUT-IL SE BATTRE POUR FAIRE INTERDIRE LA CHASSE À LA MARMOTTE DES ALPES ET AU LIÈVRE VARIABLE ?

Le changement climatique touche les montagnes plus encore que le reste de la planète, la neige vient plus tard et fond plus tôt, les lièvres variables et les marmottes des Alpes sont déjà des réfugiés climatiques. Où est aujourd'hui leur avenir ? La chasse ne doit pas finir de les exterminer, avant qu'elles puissent, peut-être, s'adapter au changement de leur milieu.

Six organisations : AJAS (Association justice animaux Savoie), l'ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages), Animal Cross, AVES (Agir pour le vivant et les espèces sauvages), One Voice et FNE Savoie, ont déposé début septembre 2023, un recours en référé, jugeant «d'un autre temps» la chasse à la marmotte des Alpes et au lièvre variable, demandant l'arrêt de la chasse de ces deux espèces en déclin, et menacées par le réchauffement climatique.

Le Tribunal administratif de Grenoble a rendu sa décision le 24 octobre 2023. Dans son jugement, le tribunal estime que la condition d'urgence : « ne peut, en l'espèce, être regardée comme satisfaisante ». Cette décision est contestée par les associations, car aucun comptage officiel n'est disponible pour ces deux espèces. Les associations promettent de « ne rien lâcher » dans la bataille de nombres qui les opposent aux chasseurs et aux autorités. Une audience sur le fond est encore à venir (a priori dans plusieurs mois), qui déterminera si l'arrêté était bel et bien légal. En attendant, les associations sont déterminées à dénoncer ce scandale, pour obtenir la fin de la chasse de ces deux espèces emblématiques et menacées de disparition.

PAS FACILE LA VIE D'UNE RELICTE GLACIAIRE À L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE... ET DE LA CHASSE !

Sont regroupées sous le terme « relicte glaciaire » différentes espèces, végétales ou animales, dont l'aire de répartition actuelle est disjointe entre les régions boréales et arctiques et les hautes montagnes dans les régions au climat tempéré. Si l'aire de répartition du lièvre variable s'étendait jusqu'au sud de l'Europe lors de la dernière glaciation (de - 115 000 à - 10 000 ans avant le présent), elle se limite désormais en France aux massifs montagneux où le lièvre variable a trouvé refuge.



> © Mark Zekhuis on Saxifraga

La marmotte des Alpes n'est pas une relicte glaciaire et son aire de répartition couvre l'ensemble de l'arc alpin (elle a été introduite dans les Pyrénées et le Massif central). Mais ces deux espèces ont en commun d'être particulièrement bien adaptées au climat froid des montagnes. Paradoxalement, le froid et la neige sont indispensables pour leur survie.

En France, le lièvre variable ne vit que dans les Alpes, au-dessus de 2 000 mètres d'altitude. Cet animal, très discret, se déplace la nuit et reste caché le jour. Pour se camoufler et échapper à ses prédateurs, **il change la couleur de son pelage tous les six mois**. Gris brun l'été, il devient blanc l'hiver, mais, quand la neige arrive trop tard et fond tôt au printemps, être blanc au milieu d'une grande prairie, c'est être bien plus visible pour les aigles, les renards et les hermines. Faute de neige, le lièvre est un festin de choix pour ses prédateurs. Le lièvre variable est évalué « Quasi menacé » sur la Liste rouge des mammifères menacés en France métropolitaine (2017) ; cela signifie que des mesures de conservation spécifique doivent être prises... Comme l'arrêt de la chasse par exemple !

Contrairement aux lièvres variables, les marmottes ne montrent le bout de leur museau que d'avril à la mi-octobre. Pendant les six mois d'hiver, elles s'endorment et vivent au ralenti, la température de leur corps, passe de 37° C à 5 ou 6° C. Les battements cardiaques diminuent, les mouvements respiratoires sont à peine perceptibles, c'est l'**hibernation**. Pour survivre à l'hiver, les marmottes font des réserves de graisse, leur poids doit doubler avant d'entrer en hibernation. Pour maintenir une température vitale vers 5° C, leur organisme devra puiser directement des ressources dans la couche de graisse. Conserver une température constante, même si elle est basse, durant six mois, dépend de plusieurs facteurs : un terrier bien isolé du froid, des colonies assez nombreuses où les marmottes peuvent se serrer les unes contre les autres, une couche de neige suffisamment épaisse, pour protéger le sous-sol du froid extérieur.

Avec moins de neige pendant l'hiver, les marmottes brûlent plus de graisse car la température dans le terrier est plus basse. Les femelles sortent de l'hibernation avec un poids de plus en plus faible, en conséquence, au printemps, elles produisent des portées plus petites. C'est ce que révèlent les recherches scientifiques conduites depuis plusieurs décennies par les chercheurs du Laboratoire de biométrie et biologie évolutive de l'Université Claude Bernard – Lyon 1 : ils mettent en évidence un impact du changement climatique sur la dynamique de population des marmottes. N'est-il pas urgent de ne plus leur imposer par-dessus le marché une chasse vraiment d'un autre temps ?

Marc Peyronnard

Co-président de FNE Savoie



LE Z AN N'EST PLUS
SEULEMENT UN BOUT DE RÉGLISSE ...

Le ZAN n'est plus seulement un bout de réglisse car depuis le 22 août 2021, il partage son nom avec l'acronyme de l'objectif du « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE » mis en œuvre par la loi « Climat et résilience ». Nous en prenons note, et nous pouvons résumer cette ambition qui est déjà l'enjeu phare de nos territoires. L'objectif est fixé pour 2050. C'est demain matin, si l'on imagine le chemin qu'il faut parcourir pour gagner le challenge.



> © Marek Studzinski on Unsplash



C'est donc ici et maintenant que la mise en place d'actions fortes doit se poser. Un premier objectif est la division par deux, dès 2030, de la consommation des espaces naturels et forestiers. Les calculs sont mesurés par rapport à la consommation des dix années précédentes (2011-2021) à l'aide d'outils observatoires mis à disposition des diagnostiqueurs. Voir par exemple : https://mondiagnosticartificialisation.beta.gouv.fr/

Est-il besoin de détailler les quantités d'urbanisation que ce dernier siècle a compté, et même seulement les dix années de référence, pour réaliser les routes, l'étalement urbain, l'habitat individuel, la construction de villes nouvelles ou autres surfaces commerciales ? Et notre zone de montagne avec les éruptions phlegmoneuses de domaines skiables ?
La maladie de la croissance a bien fonctionné sans qu'elle ne rencontre de médication autobloquante pour freiner sa pulsion galopante. Ce dernier siècle a donc bétonné et ne cesse toujours pas de répandre cette nécrose inflammatoire. Si l'on en croit le réchauffement de la planète, et la nécessité de lui laisser des mètres carrés pour capturer le CO_2 toxique et espérer nourrir ses habitants, il fallait bien une loi.

OSER INTERPELLER LES ÉLUS

Théoriquement, il devient donc interdit d'artificialiser des espaces nouveaux. Les nouvelles autorisations d'urbanisme seront dorénavant conditionnées à la remise en état naturel de surfaces équivalentes artificialisées par un passé cicatriciel. Sur le papier, c'est louable. Pour atteindre ces objectifs, tous les documents territoriaux de cadrage de l'urbanisme doivent se mettre en compatibilité*. Chacun des territoires peut néanmoins bénéficier de trajectoires, adaptées à ses spécificités locales, tout en inventant ses moyens d'économiser sa consommation foncière. Attention glissant ! Le temps de mettre les paperasses dans le moule, le remède peut être tardif.
Alors, vite, les citoyens éclairés ont à regarder de très près les projets d'urbanisme que les collectivités vont encore imaginer pour les inclure, avant sanction, dans les SCoT**, les PLU(i)***.
Nous appelons à la vigilance pour que chacun ose interpeler ses élus et les « inviter » avec fermeté à réviser leurs ambitions en direction d'aménagements plus responsables et vertueux, plus modestes et suffisants aussi. Faire supprimer les projets pompeux imaginés et non encore réalisés qui s'avèrent aujourd'hui forgés sur des fondements impertinents, dépassés par l'urgence climatique.

Cette loi, et son ZAN à déguster froid, ne serait qu'un arôme de plus dans la gélule antibio si son principe actif n'est pas intégré comme un véritable additif. Ainsi les notices d'emploi et les posologies doivent s'écrire avec soin, pour prescrire un dosage vital.

Martine Schwartz
Vice-présidente de FNE Savoie

**(SRADDET, SDRIF, SAR, PADDUC) doivent intégrer et territorialiser cet objectif avant le 22 novembre 2024, les SCoT avant le 22 février 2027 et les PLU(i) ainsi que les cartes communales doivent être mis en compatibilité avant le 22 février 2028.*
*** Schéma de cohérence territorial.*
**** Plan local d'urbanisme... ou intercommunal. Ils doivent être déclinés en cohérence avec*

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE



ABANDON D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE CONTRE NATURE :
DISCOURS SUR LA MÉTHODE

À la sortie de la piste cyclable par la galerie de sécurité du tunnel du Chat, côté lac du Bourget, la véloroute dite des cinq lacs, devait soit passer le long de la route départementale 1504, à aménager, soit par un nouvel itinéraire, nouvellement bitumé, évoluant dans la forêt. Ce qui supposait l'abattage de nombreux arbres et de lourds travaux de terrassement. Alertée par l'association ACCLAME (Amis de la Chautagne, du canal, du lac, associés pour un meilleur environnement), défenseurs du lac du Bourget et des riverains, FNE Savoie s'est positionnée rapidement, tant l'alternative par la forêt était contre nature.



> © Michel LEVY

Il fallait agir vite car les élus de la commune de Bourdeau, sur laquelle sera construite cette portion de la véloroute, étaient appelés à se prononcer sur l'un ou l'autre projet, par la région Auvergne-Rhône-Alpes, principal financeur. Et l'option la plus satisfaisante pour l'environnement n'était pas gagnée d'avance.

FNE Savoie a donc décidé d'actionner en priorité le levier de la communication. Communications externes via notre lettre d'information « Info Nature » et notre page Facebook. Communication plus ciblée, en adressant une lettre au maire et au conseil municipal de Bourdeau, expliquant, arguments à l'appui, pourquoi nous remettions en cause le passage par la forêt.

Nous serions bien prétentieux en disant que notre seule intervention a permis de faire pencher la balance en faveur de l'itinéraire le long de la route départementale. Sans doute le porte-à-porte effectué par des habitants de la commune qui ont fait signer une pétition manuscrite validée par la moitié de la population adulte de Bourdeau a contribué également à l'abandon de l'option forêt. Comme le colibri, nous avons fait notre part.

Cette méthode d'action immédiate face à des projets néfastes avait fait également ses preuves avec la pétition lancée, il y a deux ans par FNE Savoie, contre la possible création d'un atoll au sein duquel devaient être générées des vagues artificielles pour le surf sur le lac du Bourget.

Pour FNE Savoie agir à la source par le dialogue et l'information est l'option prioritaire. Reste que, souvent, mis devant le fait accompli, ou saisis trop tard sur des programmes d'aménagement néfastes pour la nature, nous n'avons d'autre choix que d'actionner le levier de la justice.



Michel Lévy
Vice-président de FNE Savoie

TIR MORTEL DE VAUTOURS RARES ET PROTÉGÉS : CONDAMNATION D'UN ÉLEVEUR DRÔMOIS



Il avait délibérément tiré sur 2 vautours protégés, le tribunal de Valence a condamné ce 6 décembre un éleveur drômois à 4 mois d'emprisonnement avec sursis, la privation de son droit de chasse pour 2 ans et plus de 30 000€ de réparation des préjudices des associations environnementales. Une condamnation attendue par FNE AURA et Frapna Drôme Nature Environnement, parties civiles, au regard des enjeux. En effet, la destruction de ces 2 vautours menace directement la survie de leurs espèces toutes entières sur le territoire français, aujourd'hui au bord de l'extinction.

LES FAITS

Le 31 décembre 2022, un éleveur de brebis drômois a abattu deux vautours, un vautour moine et un gypaète barbu. Grâce à une enquête poussée et solide des services de police de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), il a pu être confondu et a comparu le 6 octobre 2023 devant une salle comble au tribunal judiciaire de Valence pour destruction illégale d'espèces protégées. FNE AURA et Frapna Drôme Nature Environnement sont parties civiles dans cette affaire aux côtés d'une dizaine d'autres associations environnementales, mobilisation qui témoigne de la gravité de l'affaire.

VAUTOURS MOINES ET GYPAÈTES BARBUS, DEUX ESPÈCES EN DANGER D'EXTINCTION

Les gypaètes barbus et les vautours moines sont deux espèces dont la survie est loin d'être assurée en France. Ces deux espèces avaient totalement disparu des Alpes françaises au cours du XXème siècle. En 2023, on compte moins de 25 couples de gypaètes et 21 de vautours moine à l'Est de la vallée du Rhône. Ce n'est qu'à force de programmes de réintroduction que ces espèces reconquièrent peu à peu leur place au sein de nos écosystèmes. Mais cette tendance est fragile, le taux de reproduction de ces rapaces étant très bas et les menaces permanentes, notamment les tirs et empoisonnements. Ces espèces sont donc loin d'être sauvées et chaque individu représente une valeur patrimoniale inestimable.



> © Joert Mager on Saxifraga

UNE COHABITATION IMPORTANTE POUR L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Il n'est plus tolérable aujourd'hui de se cacher derrière les vieux mythes de vautours prédateurs, tueurs de brebis, comme le fait cet éleveur qui, heureusement, n'est pas représentatif de la profession. Ces rapaces charognards qui se nourrissent de carcasses sont tout au contraire de véritables auxiliaires de l'activité d'élevage par leur fonction d'équarrisseurs naturels. Dans les Baronnies, ce sont ainsi une centaine d'éleveurs qui comptent sur les vautours pour les débarrasser de plus de 90 tonnes de carcasses par an. Sans compter l'activité touristique générée par le spectacle naturel impressionnant de ces espèces charismatiques et patrimoniales.
Tirer un vautour c'est ainsi non seulement condamner l'espèce, mais c'est aussi jouer contre son propre territoire.
Cette condamnation vient rappeler la nécessaire et bénéfique cohabitation entre l'Homme et les vautours, et assène un message clair : pas d'impunité pour les délinquants qui détruisent des espèces protégées.

SORTIES NATURE

Consultez l'agenda en ligne pour connaître nos prochaines sorties. Le prochain programme sortira en janvier 2024 www.fne-aura.org/savoie/agenda

ADHÉREZ EN LIGNE

WWW.FNE-AURA.ORG/SAVOIE/ADHERER/

NOUS RENDRE VISITE

Nos locaux sont ouverts les vendredis de 14 h à 17 h ou sur rendez-vous les autres jours.

FAIRE UN DON

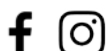
WWW.FNE-AURA.ORG/SAVOIE/FAIRE-UN-DON/

CONTACTS

04 79 85 20 03

savoie@fne-aura.org

www.fne-aura.org/savoie



EDUCATION & SENSIBILISATION

LES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DE FNE AURA



Les éducateurs et éducatrices à l'environnement de FNE AuRA se sont retrouvés le 3 novembre 2023 à l'Écopôle du Forez dans la Loire à l'occasion d'une formation collective «savoir animer les mains vides». Un beau partage d'expériences et de riches échanges qui permettent de structurer chaque fois un peu plus notre réseau d'éducation à l'environnement.

Anne-Cécile Dubois

Éducatrice FNE Savoie



VOTRE DON EST NOTRE POSSIBLE !

Avoir fiscal sur vos revenus 2023 en faisant un don avant le 31 décembre. Pensez-y !



LILO ET VOUS

Naviguez sur le web avec Lilo et reversez vos gouttes d'eau à FNE Savoie pour soutenir nos actions. Elles se transforment en euros ! www.lilo.org/france-nature-environnement-savoie



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SAVOIE